

CAHIER DES CHARGES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPÉTENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « APPUI AUX FILIÈRES D'EXPORTATION ET AU DÉVELOPPEMENT RURALE (AFIDEV) »

DATE : DÉBUT AOUT 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la mission

Recrutement d'un cabinet pour l'évaluation finale du projet d'appui aux filières d'exportation et au développement rurale (AFIDEV)

Expert N°1 : Expert international en évaluation des politiques publiques agricoles, chef d'équipe

Expert N°2 : Expert national ou international en renforcement du secteur privé agricole

Expert N°3 : Expert national, spécialiste en développement rural

Bénéficiaire(s)

Expertise France

Pays

Union des Comores

Durée de contrat : **3 mois** (y compris les délais de validation)

Durée d'exécution : **55 Homme / jour**

Le Plan de Développement France-Comores (PDFC)

La France et l'Union des Comores ont signé le 22 juillet 2019 un Document Cadre intitulé « vers un partenariat renouvelé » (DCP) qui prévoit « la relance d'une coopération au développement ambitieuse entre la France et l'Union des Comores, selon des modalités renouvelées et adaptées ». Cette relance passe notamment par la mise en place d'un Plan de développement France-Comores (PDFC) pour un montant de 150 M€ sur trois années.

Le PDFC vise entre autres à financer des actions visibles répondant aux besoins immédiats des Comores en matière de développement économique et social susceptibles d'offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse comorienne.

AFIDEV est l'un des projets phare parmi les quatre dont la mise en œuvre a été confiée à Expertise France en maîtrise d'ouvrage directe mandatée.

¹Secteur agricole comorien et les cultures de rentes

Doté d'un sol volcanique fertile, d'une palette d'altitudes et de microclimats et d'un héritage colonial de cultures d'exportation, l'archipel des Comores a toujours eu une économie dominée par l'agriculture. Concentrant 38% des emplois et 46% du PIB, le secteur agricole est basé sur un modèle de production familiale d'autosubsistance à faibles rendements. Le développement agricole se heurte à des problématiques de filières à toutes les échelles : approvisionnement en intrants (difficile et coûteux en raison de l'éloignement géographique des Comores et de son fait insulaire), techniques de production traditionnelles (faibles rendements et manque d'organisation des producteurs), transformation et circuits de commercialisation peu développés (absence d'infrastructures, enclavement des zones, etc.). Dans ces conditions, plus de 80% de la production du secteur primaire est destinée à l'autoconsommation. Les populations rurales, et en particulier les jeunes, font face à des difficultés d'accès au financement et aux marchés. La pression démographique limite le développement de grandes exploitations. Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie et l'organisation sociale comorienne, le pays est obligé d'importer près de 75% de ses besoins alimentaires. Plusieurs systèmes sont développés aux Comores de manière plus ou moins imbriquée par une agriculture familiale principalement de petite taille

Le système de cultures vivrières est axé sur, principalement banane, manioc et noix de coco qui forment la base de l'alimentation des comoriens, mais aussi taro, riz pluvial, maïs, ambrevade (pois d'Angole ou *Cajanus cajan*) et patate douce. La superficie occupée par ces systèmes représente environ 36 % des terres cultivées aux Comores, 30% à Anjouan et à la Grande Comore, et près de 50% à Mohéli². Le système est caractérisé par une faiblesse du maintien de la fertilité du sol de techniques antiérosives, et le brûlage des débris avant le semis. Ils favorisent les risques d'érosion de ruissellement et, dans une certaine mesure, la dégradation de la structure du sol, la perte de la fertilité des sols, des ravinements et des glissements de terrain.

¹ C'est ici que l'on voit une évolution intéressante. Pendant longtemps, on disait que l'agriculture employait 70 % à 80 % de la population. Les rapports récents (comme le recensement général de la population ou les enquêtes de l'INSEED de 2020) ont affiné ce chiffre à environ 38-40 % d'emplois directs, reflétant une tertiarisation de l'économie (commerce, transport) même en zone rurale.

² **Mohéli** : C'est l'île avec le plus fort potentiel agricole par habitant, d'où le chiffre plus élevé (50%) pour les cultures vivrières, car l'espace est moins saturé.

Le système de cultures maraichers couvre 9% de la superficie des terres agricoles en Grande Comore³, 5% à Mohéli, et moins de 1% à Anjouan⁴. Les limites de leur expansion sont le manque de terre et le manque d'eau. Des impluviums et collecteurs détériorés (temps et cyclone Kenneth) ont été visités à Diboïni, mais aucun système de gestion n'existe et leur réparation ne semble pas une priorité pour les producteurs qui privilégient au travers de sources de financement potentielles la création de nouveaux réservoirs d'eau. La faible maîtrise des techniques agricoles — notamment le surdosage d'engrais acidifiants et l'absence d'amendements calcaires — accentue l'acidification naturelle des sols volcaniques. Ce phénomène touche 75 % des périmètres maraîchers en Grande Comore et 55 % à Anjouan, entraînant une baisse de fertilité qui pousse les producteurs à une surexploitation inefficace des ressources en eau. Les cultures maraîchères sont réalisées par les femmes. Pendant la saison des pluies, elles sont conduites sur les pentes et se caractérisent par des pertes importantes liées aux ruissellements et un travail difficile. Pendant la contre-saison, le maraichage est majoritairement réalisé en fond de vallée, à proximité des rivières permanentes ou d'une source d'eau.

Le système des cultures de rentes sont dominées par la vanille, le girofle et l'ylang-ylang, et dans une moindre importance le café et le tabac qui sont consommés localement. Certaines pratiques de gestion durable des terres et des eaux sont déjà utilisées comme le paillage sur les jeunes plants d'ylang-ylang et au pied des lianes de vanille pour conserver l'humidité et la fertilité du sol. Le girofle est couramment implanté sur les bordures de parcelles et en association avec les arbres fruitiers en particulier les orangers, le moringa, ainsi que des cultures vivriers taro, bananier et manioc.

L'Union des Comores génère 80% de ses revenus d'exportations à travers trois produits de rente : le clou de girofle, la vanille préparée et l'huile essentielle d'ylang-ylang. Ces cultures sont pratiquées sur chacune des 3 îles, plus ou moins intensément en fonction des caractéristiques pédoclimatiques des sites. La dégradation de la qualité des produits (cas de l'ylang et du frelatage des huiles), la grande volatilité des prix internationaux et l'absence de structuration des marchés ont entraîné un ralentissement des exportations ces dernières années et constituent une fragilité. L'absence de normes et de contrôle qualité au niveau national freine également le potentiel d'exportation du pays pour ces productions non standardisées.

Articulation avec les politiques du gouvernement

Conscient de ses enjeux, le Gouvernement comorien a inscrit la modernisation du secteur agricole et le développement des filières d'exportations comme un axe central de l'action publique dans le cadre du Plan Comores Emergent. Le projet s'inscrit dans le socle 4 « une agriculture modernisée et durable pour l'émergence » du Plan Comores Emergent 2030 (PCE) notamment l'objectif spécifique « Diversifier et Intensifier durablement la production agricole et Promouvoir les cultures d'exportation ». Le projet contribuera entre autres aux actions suivantes : l'amélioration et le renforcement du système de commercialisation des produits agricoles et le développement des cultures à fortes valeurs ajoutées.

Au plan sectoriel, le projet s'articule avec la priorité N°3 du PNIA « relance des filières d'exportation » (vanille, ylang-ylang, etc.) avec notamment réhabilitation et extension des plantations, amélioration de la structuration et organisation des filières, amélioration de la qualité des produits, et encouragement à la transformation locale.

³ **Ngazidja** : La présence de sols volcaniques récents et de zones de plateau permet une spécialisation maraîchère un peu plus marquée (9%).

⁴ **Anjouan** : Forte pression démographique et relief très accidenté. La quasi-totalité des terres cultivables est exploitée, ce qui explique pourquoi le maraichage y est mécaniquement limité à moins de 1% (le peu de terre disponible est réservé aux cultures de rente et vivrières de base pour la survie).

Intitulé du projet : Appui aux filières d'exportation et au développement rurale (AFIDEV)

Dates de mise en œuvre

Le financement du projet octroyé en décembre 2019 a fait l'objet d'un accord particulier entre l'AFD et Expertise France en date du 1er septembre 2020. Cependant, le démarrage du projet n'a été effectif que le 16 septembre 2021 après la levée des blocages institutionnels autour de la modalité d'exécution en MOADM des projets du PDFC confiés à Expertise France. Le projet prend fin au 31 décembre 2026.

Localisation/Zones d'intervention

L'intervention est d'une envergure nationale et met en œuvre des activités dans l'ensemble des trois îles de l'Union des Comores (Grande Comore, Anjouan et Mohéli).

Partenaires opérationnels

Le projet est inclus dans le Plan de Développement France-Comores (PDFC). Déterminé par le document cadre de partenariat renouvelé qui fonde politiquement le PDFC, le mode opératoire est une maîtrise d'ouvrage directe confiée à une assistance technique résidente. Cette maîtrise d'ouvrage directe est assurée par Expertise France dans le cadre d'une convention de subvention AFD-Expertise France.

Le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un accord de partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA). Cet accord formalise la répartition des rôles et des responsabilités des parties prenantes au Projet et la définition de leurs relations.

La logique d'intervention du projet vise le prolongement de la méthodologie de co construction des dispositifs adoptée lors de l'étude de faisabilité et vise à garantir une bonne appropriation des méthodes utilisées, un renforcement des capacités dans la mise en œuvre des actions, la pérennité des actions. Ainsi des opérateurs publics sont directement appuyés par le projet, bénéficiaires de subventions et d'assistances techniques en rétrocession (INRAPE, OCPR, CRDE...). Ces assistances techniques sont mobilisées à travers des consultants mais aussi des établissements publics français (CIRAD, FranceAgriMer, etc.).

La mise en œuvre du projet est assurée par une équipe projet mise en place par Expertise France. L'équipe projet est appuyée par une « Unité de Support Projet » (USP) chargée de la gestion administrative et financière, dont la passation des marchés publics et la logistique, le suivi-évaluation et la communication au titre de l'ensemble des projets d'Expertise France en Union des Comores.

L'équipe projet travaille en étroite collaboration avec une unité de coordination ministérielle mise en place par le ministère tutelle (MAPA). Les deux constituent un binôme qui fait la gestion technique et financière quotidienne du projet. Elle interagit avec toutes les parties prenantes au projet chaque fois de besoin.

Un comité de pilotage (COPIL) est mis en place et se réunit au minimum une fois par an. La présidence du comité de pilotage est assurée par le Ministre en charge de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat et l'Ambassadeur de France. Le COPIL valide les orientations stratégiques du projet et s'assure de la bonne articulation avec les politiques et les stratégies nationales.

Groupes Cibles

Les groupes cibles visés par le projet sont les différents maillons des chaînes de valeurs : Entreprises (MPME), organisations professionnelles, institutions publiques, producteurs agricoles notamment jeunes (18 à 40 ans) et femmes.

Budget du projet

Le budget initial du projet était de 10 millions d'euros. Le projet a fait l'objet d'un complément financier de 10 millions d'euros en décembre 2022 (avenant signé le 07 juin 2023). Ce financement complémentaire permet de disposer d'un budget total de 20 millions d'euros⁵.

Objectifs du projet

La finalité du projet est de "**Contribuer à la modernisation du secteur agricole comorien à travers l'amélioration des performances des cultures de rente (Girofle, Vanille, Ylang-Ylang) et des cultures maraîchères.** Il s'agit entre autres de générer plus de valeur ajoutée dans l'aval de la filière en encourageant les innovations en matière de transformation, en diversifiant les débouchés et les produits commercialisés, et en faisant reconnaître la qualité et l'origine des produits par des marques collectives et certifications. La filière vanille doit pouvoir retrouver, au travers d'un appui à la production, le niveau des exportations du début des années 2000.

Le projet a trois objectifs spécifiques :

- La compétitivité, l'organisation et la diversification des filières agricoles de rente sont améliorées ;
- Le volume et la qualité des produits de rente sont augmentés tout en améliorant les revenus et en facilitant l'accès à l'emploi ;
- La production maraîchères est améliorée.

Résultats attendus et indicateurs

Composante 1 :

- **P.1.1** : L'image de marque des produits de rente des Comores est créée grâce à la construction d'une dynamique collective des acteurs ;
- **P.1.2** : L'organisation professionnelle des jeunes, des femmes entrepreneurs et des PME leur a permis l'accès au marché international ;
- **P.1.3** : Des initiatives d'acteurs privés sont appuyées pour transformer des produits de bonne qualité et bien conditionnés ;
- **P.2.2** : L'accès au financement (crédit, fonds de garanti, etc.) est facilité pour les entrepreneurs, transformateurs et exportateurs ;
- **P.1.8** : Des pratiques de protection de l'environnement sont vulgarisées et adoptées au niveau de la transformation.

Composante 2 :

- **P.2.6** : Un établissement public est créé et fonctionnel sur l'ensemble des îles pour soutenir la compétitivité des filières ;
- **P.1.4** : La construction et l'application des normes volontaires en matière de qualité est effective ;
- **P.1.7** : Des mécanismes de dialogue du partenariat public-privé sont mis en place au niveau des filières de rente ;
- **P.1.6** : Les acteurs des filières sont bien organisés, fédérés et structurés.

Composante 3 :

- **P.1.5** : L'accès au marché international est amélioré à travers une bonne information ;

⁵ Avenant n°1 à l'accord de partenariat, signé le 07 juin 2023, MAPA, MAPA, Ambassade, AFD, EF

- **P.2.5** : Les acteurs des filières (gouvernement, producteurs, investisseurs) sont connus et appuyés pour contribuer à la promotion du commerce extérieur.

Composante 4 :

- **P.2.4** : Les producteurs des filières de rente ont accès aux facteurs de production (matériel végétal) ;
- **P.2.3** : La recherche lève les facteurs limitant la production des cultures de rente et maraichères.

Composante 5 :

- **P.3.1** : Les pouvoirs publics s'impliquent davantage dans la promotion de la production maraichère pour le marché intérieur et extérieur ;
- **P.3.2** : Des Systèmes d'irrigation économes sont mis en place et opérationnels.

Composante 6

- **P. 2.1** : L'accès aux zones agricoles est amélioré.

Principales activités mises en œuvre

Les principales activités mises en œuvre à la date de rédaction des termes de référence sont :

Composante 1 : L'appui à la transformation, au stockage et au conditionnement :

Le programme de financement de **2 millions d'euros** a permis de soutenir **27 entreprises** des filières vanille, ylang-ylang et girofle en modernisant leurs outils de production et leurs infrastructures, tels que des unités de distillation, des entrepôts de stockage et des dispositifs d'accès à l'eau, afin d'accroître la qualité et le volume des exportations. Parallèlement à ces investissements matériels, l'initiative se concentre sur la **valorisation des produits** via des certifications biologiques, le développement d'indications géographiques et l'élaboration de référentiels de qualité pour les produits comoriens. Ce soutien global est complété par des formations en responsabilité sociétale des entreprises (RSE), des études sur l'accès au financement et la mise en place de systèmes de **traçabilité**, notamment pour l'ylang-ylang, afin de structurer durablement ces secteurs clés.

Composante 2 : L'appui à l'OCPR

L'appui à l'opérationnalisation de l'OCPR se concrétise par l'élaboration d'un diagnostic, d'une stratégie opérationnelle et la poursuite de la mise en place d'organes de gouvernance en collaboration avec FranceAgriMer, soutenus par une subvention de 210 000 euros et la construction d'un siège. Le projet vise à **structurer les filières vanille et girofle** à travers la création d'interprofessions, d'un conseil des filières et d'un observatoire des prix, tout en renforçant le mouvement coopératif des femmes cueilleuses par la formation. Parallèlement, les capacités opérationnelles sont consolidées par l'acquisition de matériels informatiques et roulants, ainsi que par des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques. Enfin, le **dialogue public-privé** est encouragé par la tenue d'assises sectorielles et la participation à des missions de prospection internationale, notamment à Osaka au Japon, la mise en œuvre de la subvention actions au profit de l'UCCIA et des 3 CCIA pour le développement du CAPEX et la construction du siège.

Composante 3 : Partenariats aval (positionnement, débouché)

La stratégie de promotion des produits comoriens s'est articulée autour d'actions intégrées lors d'événements internationaux tels que l'**Exposition universelle de Dubaï** et **COSMETIC 360**, etc.

complétées par la finalisation d'études de marché pour les filières vanille et ylang-ylang. Ces efforts, incluant des missions de prospection en France et aux Émirats arabes unis, ont abouti à des commandes concrètes dépassant **350 tonnes de girofle, 1370 kg d'huile essentielle d'ylang-ylang et 2290 kg de vanille**. En parallèle, une mission de renforcement des partenariats a été menée en France aux côtés du ministre de l'Agriculture pour accroître la visibilité et la valorisation des ressources locales.

Composante 4 : Recherche agronomique appliquée

Les actions de soutien à la **recherche agronomique**, principalement portées par l'**INRAPE**, se concentrent sur la modernisation et la protection des filières de rente telles que la **vanille** et l'**ylang-ylang** grâce à un financement de 350 000 euros. Ces initiatives incluent la multiplication des lianes, la lutte contre les bio-agresseurs (comme la cochenille), la caractérisation des produits et l'amélioration de la distillation vers des solutions **bas carbone**. Le programme renforce également les infrastructures techniques par la construction du laboratoire de santé végétale et son équipement, l'établissement d'une liste positive de pesticides, ainsi que des actions de **reboisement** passant par la formation d'agents et la multiplication de plants

Composante 5 : Appui à la production et au maraîchage

Les interventions rapportées dans les sources s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, à commencer par le **soutien aux infrastructures et aux Centres Ruraux de Développement Économique (CRDE)**, incluant le financement de cinq centres pour l'appui à la production, l'installation d'ombrières et de filets anti-insectes, ainsi que la réalisation de dix citernes d'irrigation collective couvrant 61,5 hectares pour 946 bénéficiaires. Le volet **développement de la production** (appel à projets maraîchage) s'est concrétisé par un appui à neuf coopératives maraîchères ayant généré plus de 12 tonnes de produits divers. Parallèlement, un effort important a été consacré au **renforcement des compétences**, avec des formations sur la production intensive de vanille, l'agroforesterie et l'utilisation de l'outil KoboToolbox associée à une dotation en tablettes pour 28 participants issus de divers organismes. La dimension **environnementale** est marquée par la plantation de 117 324 arbres dans les zones des CRDE, dont plus de 50 000 arbres multifonctions à Anjouan avec un taux de survie de 82 %. Enfin, l'**appui institutionnel** est représenté par la mise en œuvre d'une subvention de 49 694 euros destinée à l'UCAEP

Composante 6 : Réhabilitation des pistes rurales.

Travaux des pistes (achevés) : 8,75 km réalisés et 82 585 personnes touchées dans 25 villages

Dispositif de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi-évaluation du projet a été mis en place en 2022. Le plan suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage du projet comporte une théorie de changement, un cadre logique avec des indicateurs définis à tous les niveaux de la chaîne de résultat.

La théorie du changement du projet ainsi que le cadre logique révisé mise à jour sont annexés aux présents termes de références.

OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

Objectifs de la mission

Raison d'être et objectifs de l'évaluation

Redevabilité : évaluation contractuelle prévue dans le contrat avec l'AFD et qui vise à démontrer les résultats obtenus au niveaux de trois filières de rente grâce aux actions du projet.

Apprentissage : tirer les enseignements pour nourrir les réflexions sur la phase II du projet ainsi que d'autres interventions futures dans les filières de rente, tout en conservant une approche

d'optimisation des ressources financières à allouer (et, de facto, valoriser les acquis de la phase actuelle).

Durabilité : consolider les résultats du projet et définir les stratégies de sortie en lien avec les autres interventions en cours ou futures prévues dans le secteur

Cette évaluation constitue un jalon essentiel du projet, garantissant la redevabilité d'Expertise France envers l'AFD et ses partenaires. Elle doit également permettre de tirer des enseignements structurants afin de capitaliser les acquis pour de futurs projets, appuyés par le Groupe AFD comme d'autres partenaires au développement. Enfin, les résultats de cette évaluation finale nourriront la réflexion des parties prenantes concernant le lancement d'une seconde phase du projet AFIDEV.

Objectifs et attentes générales de la mission

Cette évaluation a pour objectifs principaux de fournir au MAPA, à Expertise France (équipes terrain et siège) et à l'AFD :

- **Une analyse globale et indépendante de la performance du projet AFIDEV**, en évaluant l'atteinte des résultats finaux au regard des objectifs initialement fixés ;
- **Une évaluation de la stratégie de mise en œuvre et de la gouvernance**, incluant l'analyse du mode opératoire, de son déploiement et de son impact sur le déroulement du projet, afin de formuler les leçons apprises ;
- **Des recommandations** pour la deuxième phase du projet destinées à Expertise France et à ses partenaires, visant à optimiser les modalités d'exécution et à garantir l'atteinte des résultats attendus pour la deuxième phase du projet portant 4 composantes : **(i)** Soutien à l'environnement institutionnel pour la sécurisation des filières épices/d'exportation, **(ii)** Augmentation de la production agricole durable et de la qualité des produits à travers la fourniture de services de conseil technico-économique et financiers, **(iii)** Accès aux facteurs de production à travers la formation et l'insertion des jeunes dans le secteur agricole⁶ et **(iv)** Gestion projet, Coordination, suivi-évaluation, capitalisation.

L'évaluateur(ice) devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs gênant ou ayant entravé la mise en œuvre du projet. Son travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Période : Juin 2021 (signature de l'accord de partenariat) à la date du début de l'évaluation finale.
- Composantes : les 6 composantes du projet sont concernées.
- Pays : Union des Comores (Ngazidja, Ndzuani, Mwali).
- Bénéficiaires : parties prenantes et tous les bénéficiaires du projet.

Un déplacement sur une des îles en plus de Ngazidja est nécessaire.

CRITÈRES ET QUESTIONS ÉVALUATIVES

L'évaluation utilisera 4 des critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience.

⁶ Plus précisément via les connexions qui pourraient être établies avec des projets en cours de formulation, à l'instar du PEJFACC de la Banque africaine de développement.

Les questions évaluatives ci-dessous ont été développées de manière participative au sein du groupe de pilotage. Elles seront revues et précisées par l'évaluateur (ice) au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version finale dans la note de cadrage, qui sera validée par le groupe de pilotage.

Pertinence

Dans quelle mesure l'intervention AFIDEV a-t-elle répondu de manière adaptée et cohérente aux besoins prioritaires des acteurs publics et privés (nationaux et internationaux) des filières de rente et du maraîchage, ainsi qu'aux orientations des politiques publiques nationales et aux réalités opérationnelles rencontrées, et comment ces choix ont-ils évolué face aux changements du contexte (volatilité des marchés, crise de la vanille, contraintes institutionnelles), et quels enseignements peuvent en être tirés ?

Cohérence externe et complémentarité

Dans quelle mesure le projet AFIDEV s'est-il articulé de manière complémentaire avec les autres interventions en cours dans le secteur (APILE, AFRIP, ULANGA MALI, Pacte Vert Bleu, Dima na Ulozi, etc.), et en quoi cette articulation a-t-elle renforcé ou limité les effets du projet ? Quelles dynamiques de collaboration apparaissent particulièrement pertinentes en termes de consolidation des acquis ou de relais des actions engagées ?

Efficacité – Compétitivité des filières

Dans quelle mesure et par quels mécanismes le projet a-t-il contribué à renforcer durablement la compétitivité des trois filières de rente (organisation, qualité, transformation, accès aux marchés), et quels leviers apparaissent les plus déterminants dans les résultats observés ?

Efficacité – Renforcement institutionnel et appropriation

Dans quelle mesure l'appui aux institutions (OCPR, INRAPE, CRDE, UCCIA, etc.) et le dispositif de co-construction et de gouvernance (EF–MAPA–OCPR–INRAPE–CRDE) ont-ils permis la mise en place de services fonctionnels et une appropriation institutionnelle suffisante pour assurer la continuité des dynamiques engagées après 2026, et quels facteurs conditionnent leur autonomie effective ?

Efficacité – Appui aux bénéficiaires directs

Dans quelle mesure les appuis directs (27 lauréats transformation, coopératives maraîchères, infrastructures, recherche appliquée) ont-ils permis une modernisation effective des pratiques, une augmentation de la production (maraîchage), une amélioration de qualité et une amélioration des revenus, notamment pour les jeunes et les femmes, un accès à des financements complémentaires, et quelles dynamiques apparaissent les plus durables ?

Efficience

Dans quelle mesure les modalités d'intervention (appels à projets, subventions, assistance technique, infrastructures) ont-elles permis une utilisation optimale des ressources humaines, financières et temporelles au regard des résultats obtenus, et quels ajustements auraient pu en améliorer la performance ?

Impact

Dans quelle mesure les interventions du projet vont-elles déboucher sur des changements structurels et durables dans l'organisation, la régulation et la valorisation des filières agricoles aux Comores, et quels changements apparaissent consolidés ou encore fragiles ?

Durabilité environnementale et sociale

Dans quelle mesure le projet AFIDEV a-t-il intégré de manière effective les enjeux environnementaux et sociaux (Plan de Gestion Environnementale et Sociale – PGES et Plan d’Action Genre – PAG) dans la conception et la mise en œuvre de ses activités, et en quoi cette intégration a-t-elle contribué à la durabilité et à l’équité des résultats obtenus ?

Le.s consultant.e.s devront impérativement revoir et préciser chacune des questions évaluatives ci-dessus, afin de pouvoir couvrir l’ensemble des étapes marquantes du cycle du projet. Les consultants devront en outre présenter une démarche méthodologique cohérente avec les questions précisées

Le.s consultant.e.s devront également vérifier si les questions transversales suivantes (l’égalité des genres et les questions environnementales) ont été prises en compte lors de l’identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre et la supervision de l’action

DESCRIPTION DE LA MISSION

Méthodologie retenue [facultatif]

Le.s consultant.e.s doivent prendre en compte de façon équilibrée les différents points de vue légitimes qui peuvent être exprimés et conduire l’évaluation de façon impartiale. Cette prise en compte de la pluralité des points de vue doit se traduire, autant que possible, par l’implication des différentes parties prenantes du projet au processus d’évaluation.

L’évaluateur devrait prendre en considération dans son approche méthodologique pour la conduite de sa mission les éléments suivants :

- Hormis la déclinaison du projet en 6 composantes, sa mise en œuvre avait nécessité une approche thématique relevant du secteur privé et l’appui à la gouvernance (composantes 1, 2 et 3), agriculture et facteurs de production (composante 4 et 5) et le développement de l’infrastructure (composante 6) ;
- Pour l’atteinte des objectifs du projet AFIDEV, il a été préconisé de catégoriser les bénéficiaires par typologie d’acteurs : institutionnels, structures intermédiaires et acteurs du secteur privé ;
- Aussi, une attention particulière devrait être apportée à l’appui institutionnel au profit de 12 acteurs couvrant toute la chaîne des valeurs des filières agricoles.

Déroulement [facultatif si la méthodologie est décrite dans le chapitre précédent]

Il est demandé au.x consultant.e.s d’associer étroitement Expertise France (à savoir le triptyque composé par le chef de projet, le chargé de projet ainsi que le chargé de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage) à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu’à la réunion de présentation du rapport final. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d’analyse doit se faire dès la fin de la mission de terrain, avec la présentation d’un rapport intermédiaire (format PowerPoint).

Phase de démarrage

Au cours de cette phase préparatoire, le.s consultant.e.s doivent :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de de l’équipe projet ;
- Identifier toutes les parties prenantes du projet ;

- Mener des entretiens de cadrage avec : le chef projet, le chargé de projet, la coordonnatrice de l'UCM, l'AFD, la Coordinatrice des Fonctions Transversales, le Directeur pays.
- Analyser la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet et la théorie du changement afin de : (i) aider à juger la cohérence de la logique l'intervention, et (ii) analyser les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et évaluer à posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des TDR, des documents collectés et de la logique d'intervention du projet. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés ; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...).

À partir de ce travail méthodologique le(a) consultant.e proposera une **note de cadrage** (voir trame en annexe).

Cette note de cadrage fera l'objet d'une validation formelle entre le groupe de pilotage et l'équipe d'évaluation avant le démarrage de la phase de collecte sur le terrain. Elle permettra de discuter avec l'équipe d'évaluation de la manière dont elle entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité. Le groupe de pilotage sera constitué de la coordinatrice de l'unité de coordination du MAPA, du chef de projet, du chargé de suivi évaluation, de l'Expert suivi évaluation d'EF et du chargé de projet EF.

La liste des documents consultables est annexée aux présents TDR.

Phase de collecte

Revue documentaire approfondie :

L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage. Les activités à effectuer pendant cette phase doivent permettre de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter, les informations manquantes et les hypothèses préliminaires à tester.

Une phase de terrain permettra de rencontrer les acteurs concernés et des visites des réalisations du projet sur au moins deux des trois îles de l'Union des Comores. La liste des acteurs à rencontrer sera établie en concertation avec le comité de suivi au démarrage de la mission.

Des réunions de restitution auprès du MAPA et de l'AFD ainsi que de l'Ambassade de France devra être prévue avant la fin de la mission.

Phase de reporting

1) Un rapport intermédiaire

A l'issue de la phase de collecte, le.s consultant.e.s produiront un rapport intermédiaire. Celui-ci pour être sous une forme de présentation PowerPoint. Ce document doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Il sert de support à une réunion intermédiaire qui réunit l'équipe d'évaluation sélectionnée et le groupe de pilotage de l'évaluation. Celle-ci permet principalement :

- De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
- D'esquisser collectivement les grandes lignes de l'analyse croisée ;

- Et d'identifier d'éventuelles lacunes de données qui nécessiterait une collecte complémentaire.

Le support de présentation utilisé lors de la présentation des résultats préliminaires en fin de mission de terrain sera partagé avec l'équipe projet. Ce document doit permettre d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

2) Un rapport de mission provisoire

Un rapport provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4) sera produit à l'issue des travaux complémentaires d'analyse et de contrôle qualité de l'équipe d'évaluation ainsi qu'un support de présentation sous format PowerPoint.

Ce rapport provisoire sert de support à une réunion de restitution entre l'équipe d'évaluation sélectionnée, le groupe de pilotage de l'évaluation, l'AFD et le MAPA. Celle-ci permet principalement :

- De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d'évaluation ;
- De s'assurer que ces conclusions soient suffisamment étayées et d'identifier d'éventuelles lacunes d'analyse qui nécessiteraient une analyse complémentaire ;
- D'ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective des conclusions définitives ;
- De co-construire les recommandations issues de l'évaluation.

L'équipe d'évaluation devra formuler des conclusions et des recommandations spécifiques sur la deuxième phase du projet.

3) Rapport de mission définitif et synthèse

Un rapport définitif, intégrant les observations **d'Expertise France, de l'AFD, du MAPA** et les recommandations identifiées ainsi qu'une synthèse de 2 pages (cf. modèle en annexe 5), sera par la suite produit par l'équipe d'évaluation.

Si les observations faites expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultant.e.s, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Phase de restitution et de diffusion

Une fois le rapport validé, le.s consultant.e.s animeront un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de l'évaluation et diffuser les leçons identifiées et documentées lors de l'évaluation. Cet atelier sera principalement destiné à [un public interne à l'agence/aux parties prenantes du projet/ à un public externe incluant des porteurs de projets similaires et des partenaires]. Il sera organisé à distance et/ou dans les locaux d'Expertise France aux Comores].

Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word/PowerPoint aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en langue française.

Livrables	#pages max.	(H/J)	Date de livraison
1. Note de cadrage (incl. Matrice d'évaluation et les formats des livrables)	15 p.	5	Debut Août 2026

Livrables	#pages max.	(H/J)	Date de livraison
2. Rapport intermédiaire (constats à chaud, le dernier jour de la mission de terrain)	30 p.	42	Mi Août/septembre 2026
3. Rapport de mission provisoire incluant un résumé exécutif	40 p. + Annexes	5	Septembre/octobre 2026
4. Rapport de mission définitif incluant un résumé exécutif	40 p.+ Annexes	2	Mi Octobre 2026
5. Une fiche synthèse selon le format demandé par EF	4 p.	1	Fin Octobre 2026
Total		55	

En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage.

Il revient au consultant international de faire la répartition des H-J dans son offre en fonction de l'organisation de son équipe.

En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet (facultatif)

L'évaluation est gérée par **Expertise France** avec l'aide d'un groupe de pilotage composé de : Chef projet, Chargé de projet, Coordonnatrice de l'Unité de Coordination Ministérielle, chargé de suivi-évaluation du projet, coordinateur Suivi-Evaluation d'Expertise France basée à Moroni. Les réunions du groupe de pilotage pourront être étendues à d'autres parties prenantes (AFD par exemple) pertinentes en fonction des nécessités.

Des réunions du groupe de pilotage sont prévues dans le cours de cette évaluation :

1. En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire)
3. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations ;
4. Pour valider le rapport de mission définitif en fonction de l'étendue des points restant à arbitrer, sinon par courriels.

Une réunion de lancement réunissant l'équipe d'évaluation, le Chef projet, le chargé de projet et l'équipe SERA (chargé SEA et coordinateur SERA) est prévue. Elle sera l'occasion d'échanger sur le projet évaluatif, les attendus, le format des livrables et le plan de travail.

Modalités de coordination

Il est demandé au.x consultant.e.s d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport intermédiaire.

Les prestations se dérouleront à distance et sur site en Union des Comores. La réunion de lancement, les entretiens de cadrage et la restitution finale pourront se dérouler à distance en visio conférence selon l'organisation des consultant.e.s.

Organisation des missions terrain (facultatif)

L'équipe projet s'occupera de l'organisation logistique des ateliers, de la séance de restitution, EF mettra à disposition de l'équipe de consultants une salle de travail avec une connexion internet.

Les missions de terrain des consultants seront organisées et prises(y compris frais de Visa) en charge par eux-mêmes. Les coûts afférents devront être inclus dans l'offre.

La langue de travail est le français.

Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à **trois mois calendaires avec une charge de travail évaluée à 55 hommes-jours**, entre début août et mi-octobre 2026.

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

Activités	Lieu	Période
1- Phase de démarrage	A distance	Août 2026
2- Phase terrain	Comores : les 3 îles	Mi-août/septembre 2026
3- Phase de reporting	-Comores/ A distance	Septembre /mi-Octobre 2026
4- Phase de restitution et de diffusion (incl. atelier de co-construction de recommandations)	Comores/ A distance -	Septembre/Octobre 2026

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

MOYENS

Profil(s) demandé(s)

L'équipe d'évaluation sera composée d'un trinôme d'expert.e.s indépendant.e.s ou issus d'un cabinet. Elle devra réunir en son sein des compétences internationales et nationales dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques agricoles et d'appui au renforcement du secteur privé agricole notamment sur les filières d'exportations.

Le consultant devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de cadrage

1) Expert international en évaluation des politiques publiques agricoles, chef d'équipe

- Diplôme universitaire (BAC+5 au moins) en Agroéconomie, développement rural, coopération internationale ou équivalent ;
- Au minimum 10 ans d'expériences dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement agricole à l'international ;
- 5 missions d'évaluations de projets à l'international dans le domaine du développement agricole dans les 10 dernières années ;
- Expérience sur les filières d'exportation ;
- Expérience sur les filières vanille, girofle, ylang et maraîchage serait un atout ;
- Expérience sur l'intégration du genre et de l'environnement dans la promotion et le développement des filières d'exportations ;
- Connaissance de la région de l'Océan indien et des Comores ;
- Maîtrise parfaite de la langue française.

2) Expert national ou international en renforcement du secteur privé agricole,

- Diplôme Universitaire (BAC+5) en commerce international, génie industrielle, gestion projet, coopération internationale ;
- Au minimum 8 ans d'expériences avérées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets d'appui au secteur privé agricole (transformation, conditionnement, stockage exportation) dans les filières d'exportations dont 3 ans au moins sur les filières ylang-ylang, vanille, girofle et /ou culture maraîchères ;
- Justifier d'au moins 2 missions d'évaluations de projet sur les filières d'exportation ou le commerce international ;
- Connaissance des Comores ou la région de l'océan indien ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral.

3) Expert national, spécialiste en développement rural

- Diplôme universitaire de niveau BAC+5 en agronomie, développement local, sociologie, génie rural, gestion de l'environnement ou équivalent ;
- Expérience professionnelle de 5 ans dans le secteur agricole (recherche agricole, agroécologie, aménagement hydroagricole, etc.) ;
- Avoir Connaissance avérée dans la structuration du monde rural : organisation de producteurs, formation-conseil, gestion du territoire ou autre. Avoir une connaissance avérée d'au moins 1 des filières d'exportation ylang-ylang, girofle, vanille et du maraîchage est un atout ;
- Expérience en suivi-évaluation, collecte et analyse de données ;
- Avoir une très bonne connaissance du milieu agricole Comorien ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral ;
- Parler parfaitement le **chikomori**.

Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- Une offre technique : Compréhension des termes de référence, méthodologie proposée notamment un **projet de matrice d'évaluation précisant le questionnaire évaluatif, les**

indicateurs pertinents, les données à collecter, les méthodes et sources de données appropriées, composition de l'équipe d'évaluation (avec CV et description des expériences similaires), plan de travail détaillé et répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation ;

- Une offre financière : Budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant.e et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international)

Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

1. Offre technique	Maximum (75)
Critère n°1 : Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	5
Critère n°2 : Approche méthodologique globale (incluant un projet matrice d'évaluation), approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	25
Critère n°3 : Organisation des tâches et du temps : cohérence de l'organisation avec l'approche méthodologique et l'agencement des tâches dans le temps (calendrier temporaire)	5
Critère n° 4 : Expérience et qualification de l'équipe d'évaluation proposée : 1) Expert international en évaluation des politiques publiques agricoles, chef d'équipe (20 pts) : 12pts dont 2 pts par mission d'évaluation pertinente en tant que chef de mission 4pts pour l'expérience de mission similaire aux Comores 4 pts pour la connaissance avérée d'au moins 2 des filières d'exportation ylang-ylang, girofle, vanille et du maraîchage 2) Expert national ou international en renforcement du secteur privé agricole (10 pts) : 6pts dont 2 pts par mission d'évaluation 2 pts pour la connaissance avérée d'au moins 2 des filières d'exportation ylang-ylang, girofle, vanille et du maraîchage 2pts pour l'expérience de mission similaire aux Comores 3) Expert national, spécialiste en développement rural (10pts) : 6pts dont 2 pts par mission d'évaluation 4 pts pour la connaissance avérée d'au moins 2 des filières d'exportation ylang-ylang, girofle, vanille et du maraîchage	40
2. Offre financière*	25
SCORE TOTAL	100

**La note financière est obtenue pour chaque candidat par application de la formule : nombre de point maximum x montant de l'offre financière la moins-disante / montant de l'offre financière du candidat noté.*

Le prix est examiné seulement pour les offres dont la qualité dépasse le minimum acceptable. La phase d'évaluation des offres peut inclure à l'initiative d'Expertise France, une audition des candidats retenus à l'issue de l'évaluation des offres techniques.

ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE

1. Trame de note de cadrage
2. Trame de matrice d'évaluation
3. Grille qualité note de cadrage et rapport
4. Plan type du rapport d'évaluation
5. Modèle EF de synthèse du rapport finale
6. Cadre logique du projet évalué
7. Cartographie des parties prenantes du projet
8. Liste indicative de documents et sources statistiques
9. Liste indicative des structures à rencontrer